Aucune ombre au tableau pour l'OFAC

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) réalise des audits étendus auprès de ses 180 pays membres. Elle vérifie ainsi dans ces différents pays la bonne mise en œuvre des normes qu'elle édicte et la manière dont la surveillance s'exerce sur les acteurs de l'aviation civile. A cet effet, l'OACI a développé un programme d'audit qui vise, par la standardisation des pratiques en matière de surveillance, à faire progresser continuellement la sécurité de l'ensemble du système aéronautique. Ce programme, à l'intitulé quelque peu alambiqué «Universal Safety Oversight Audit Programme» porte sur huit domaines: la législation aéronautique, l'organisation des autorités de surveillance, la délivrance des licences, les opérations aériennes, la navigabilité des appareils volants, le service de la navigation aérienne, les aérodromes et les règlements applicables aux enquêtes sur les accidents d'aviation.

La Suisse a figuré en 2010 au nombre des pays audités. Du 1er au 10 mars, une délégation de l'OACI, formée de cinq membres, a scruté à la loupe le système aéronautique suisse. La délégation a demandé à consulter des centaines de documents concernant l'exercice de la surveillance en Suisse: lois, ordonnances, directives, instructions ou listes de contrôles. Elle a réalisé des douzaines d'interviews avec les responsables de l'OFAC et du Bureau d'enquête sur les accidents d'aviation. Les auditeurs de l'OACI ont également rendu visite à quelques entreprises supervisées par l'OFAC compagnies aériennes, organismes de maintenance, services de navigation aérienne, service de la météorologie aéronautique et aéroport de Zurich – afin de vérifier que les principes de surveillance inscrits sur le papier étaient effectivement appliqués sur le terrain.

Le bilan de l'audit est réjouissant. Les auditeurs de l'OACI ont relevé que la Suisse disposait d'une organisation fonctionnelle, de processus efficaces et de personnel qualifié pour assurer la supervision de la sécurité. Ils ont été particulièrement impressionnés par le «Management System» de l'OFAC qui répertorie tous les documents utiles à l'activité de l'office et décrit en détail les procédures et étapes de travail ; ils en ont même souligné sa valeur d'exemple dans le contexte international. Aucune faille, à proprement parler, n'a été identifiée en termes de sécurité dans le système suisse de l'aviation civile, comme le précise le rapport d'audit rendu public à la mi-décembre 2010.

Cela étant, l'audit a relevé quelques non-conformités par rapport aux normes de l'OACI, qui concernent surtout des aspects formels. Par exemple, certaines réglementations européennes applicables à l'exploitation commerciale des aéronefs, en vigueur en Suisse, se révèlent être en contradiction avec les réglementations de l'OACI. Cette question sera abordée à l'échelon européen par les différentes autorités nationales de l'aviation civile. Autre point critique relevé par les auditeurs de l'OACI: l'OFAC ne dispose pas du personnel suffisant pour assurer correctement la supervision du service de la navigation aérienne et du service de la météorologie aéronautique. Ce problème devrait être résolu dans les mois à venir, le Conseil fédéral et le Parlement ayant alloué une ultime tranche de postes supplémentaires à l'office. Suite à ce rapport, l'OFAC a adressé début 2011 à l'OACI un plan d'action détaillé qui décrit les mesures qu'il compte adopter pour éliminer les non-conformités et définit le calendrier de leur mise en œuvre.

Affichant un taux de non-conformité par rapport aux normes de l'OACI de 10,94%, la Suisse se positionne nettement mieux que la moyenne des pays membres de l'organisation (41,3 %), mais également que la moyenne des pays faisant partie de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (22 %). La Confédération figure au quatrième rang des pays européens. Si ce résultat confirme que les améliorations structurelles et l'augmentation des effectifs de l'OFAC réalisées au cours de la dernière décennie ont porté leurs fruits, il engage aussi l'autorité de surveillance à ne pas relâcher ses efforts en vue de maintenir un niveau de sécurité élevé.

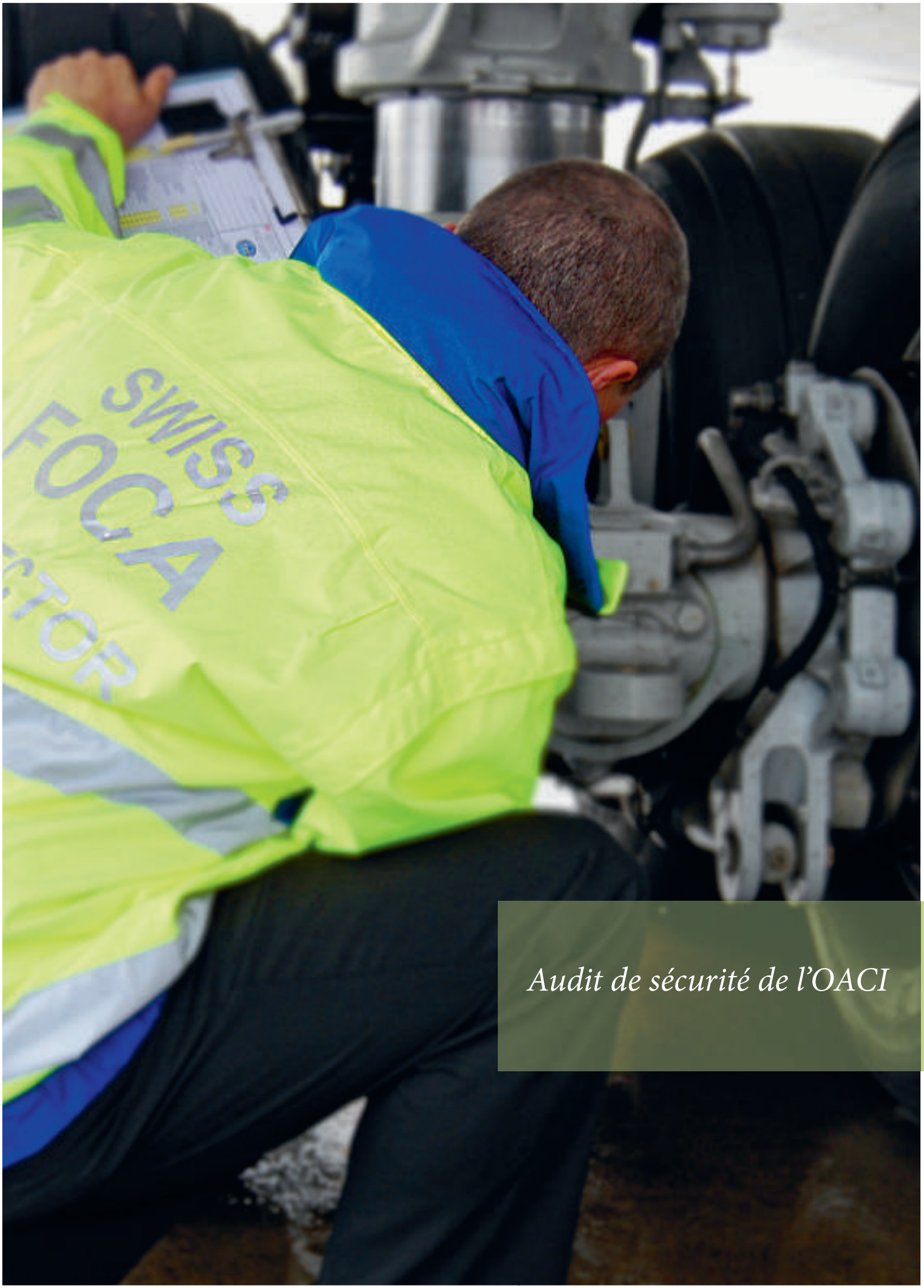

Audit de sécurité de l'OACI